

Journal Le Rassembleur

Syndicat du personnel de soutien scolaire
Des Découvreurs (CSN)



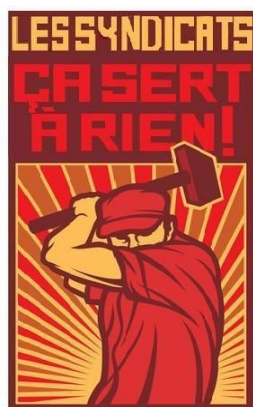
Mot de la présidente

Convivialité et climat sain au travail est-ce possible? Tout à fait! Quand nous travaillons avec d'autres personnes, il peut arriver des conflits. Une de ces personnes vous fait hérisser le poil sur le dos? Demandez-vous ce qui vous dérange et pourquoi réagissez-vous ainsi.

Rappelez-vous que vous pouvez uniquement contrôler la façon dont VOUS gérez un conflit, non le résultat. Il arrive que des personnes aient tout simplement un caractère difficile et rien de ce que vous pourrez faire ne changera cette réalité. . Le plus souvent, le comportement d'une autre personne dépend de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune influence, mais bien qu'il soit important de comprendre ce fait, cela n'atténue pas l'influence négative ni les fortes émotions qui peuvent être suscitées, tant chez vous que chez d'autres personnes de votre milieu.

Il peut être inévitable de devoir composer avec des personnes au caractère difficile, mais l'intimidation n'est jamais acceptable. Chacun doit faire sa part pour avoir un milieu de travail sain!

Isabelle Larouche, Présidente



Les syndicats, c'est juste les gens qui vous ont apporté le week-end, les lois sur le travail des enfants, le paiement des heures supplémentaires, le salaire minimum, l'assurance d'indemnisation et la protection contre les accidents du travail, la sécurité de retraite, le droit syndical, etc.

Pour une bonne atmosphère au travail

Les relations professionnelles peuvent quelques fois ne pas être évidentes. Nous avons tous été confrontés à cette réalité du marché du travail. Voici quelques moyens qui permettent d'améliorer celles-ci et d'adoucir l'atmosphère, sans trop d'effort.

Pour vérifier une information ou sa pertinence, le système filtre est relativement simple. Trois petites questions permettent de vérifier rapidement la validité de l'information à communiquer : Est-ce bien ? Est-ce utile ? Est-ce vrai ? Une seule réponse négative à l'une de ces questions permet de pouvoir passer à un autre appel.

Personnellement, je préfère le système PENSE.

- P - Est-ce pertinent*
- E - Est-ce exact*
- N - Est-ce nécessaire*
- S - Est-ce stimulant*
- E - Est-ce enrichissant*

Ce système de vérification d'une information et du type de réponse à donner permet aussi de diriger une réaction plus axée sur la résolution de problématiques conflictuelles. Au lieu de grogner et faire descendre tous les saints du ciel, il amène plutôt à des remarques du type : «Bon ça, ça ne marche pas, faut qu'on trouve une solution ensemble ». Un simple changement de perspective sur une situation qui a beaucoup d'impact et l'effet est surprenant, je vous l'assure. Enfin, deux petites habitudes qui peuvent vous sembler anodines : le vouvoiement et compléter l'habit de travail par un sourire. Le premier permet de mettre une distance toute professionnelle et le second amène une meilleure écoute et plus d'ouverture lors de nos échanges. Je sais que sourire lorsque cela va moins bien demande un effort supplémentaire, mais souvenez-vous que quelquefois ce n'est que montrer les dents. J'espère vous avoir fait sourire!

Pascal Laprise

Vice-président soutien administratif, technique et para technique

Information période d'essai au nouveau personnel éducateur

(ÉVALUATION)

Tout d'abord vous devez savoir que votre période d'essai est de 420 heures travaillées ou 9 mois, le premier des deux qui sera atteint devient valide.

Après cette période d'essai, vous serez évalué selon différents critères tels que la sécurité des élèves, la qualité des interventions auprès des élèves, le travail d'équipe (collaboration et décision), le respect des collègues, enfants, décisions, milieu de travail et enfin toutes les compétences reliées au métier d'éducateur (créativité, débrouillardise, dynamisme et de planification).

Rappelez-vous que cette évaluation est votre porte d'entrée sur la liste prioritaire d'embauche ou la liste des personnes régulières et qu'une mauvaise évaluation pourrait nuire à votre carrière au sein de la commission scolaire.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec moi, je suis présent chaque mercredi au bureau du syndicat.

Patrick Chartier, vice-président service de garde



Important



Syndicat du personnel de soutien scolaire des Découvreurs
Téléphone : 418 653-5965 Télécopieur : 418 653-6545
syndicat@spssdd.com www.spssdd.com

Prolongation du congé de maternité et ancienneté

Suite à plusieurs discussions en Comité de relations du travail, suite à la nouvelle signature de la convention collective, le syndicat et la commission scolaire se sont entendus sur une proposition qui vous sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle le 12 octobre prochain. Comme cela touche tous les corps d'emploi, vous devrez voter sur cette proposition qui pourrait être effective dès cette année, raison pour laquelle nous avons reporté la date des listes officielles d'ancienneté au 30 octobre prochain au lieu du 30 septembre.

Vous avez le pouvoir de faire changer les choses, soyez présents en grand nombre!

CRT

Isabelle Larouche, présidente
David Dussault, vice-président manuel
Pascal Laprise, vice-président administratif, technique et paratechnique



À NOTER À VOTRE AGENDA

12 octobre Assemblée générale annuelle,
19 h, Auditorium Collège des Compagnons

16 au 22 octobre Semaine nationale santé et
sécurité du travail

25-26 octobre Formation des délégués et
comité entraide